



J'ai deux mutuelles en meme temps.

Par **jdupuich**, le **11/07/2009 à 12:21**

Bonjour, j'ai souscrit à une mutuelle qui me paraissait bien, mais je n'ai pas pu résilier l'autre, je suis actuellement au chômage et j'ai déménagé. Je ne peux pas payer la nouvelle mutuelle et je leur ai envoyé un courrier recommandé avec AC mais la réponse fut négative. Mon contrat est censé commencer début août, et je n'ai pas envie de payer vu que j'ai déjà une mutuelle. Pouvez vous m'aider, la mutuelle que j'ai souscrit s'appelle SMAM, et dans les conditions générales, dans le cas d'un déménagement on a le droit de résilier, de même pour une perte d'emploi. Leur réponse me disait que je devais accomplir une année complète chez eux et résilier deux mois avant la date d'anniversaire. J'ai vraiment besoin de vos conseils. Je vous remercie d'avance.